

AVIS D'OUVERTURE

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ÉCOLES MAÎTRE FORMATEUR (CAFIPEMF)

SESSION 2025

I. Modalités d'inscription

Le registre des inscriptions est ouvert du **17 avril au 31 mai 2024**

ATTENTION : Deux inscriptions différentes :

Candidats n'ayant pas de CAFIPEMF :

Inscription en ligne sur le site internet de l'académie de Normandie ou directement en cliquant [ICI](#)

Candidats déjà titulaires d'un CAFIPEMF et souhaitant obtenir une spécialisation :

Inscription en ligne sur le site internet de l'académie de Normandie ou directement en cliquant [ICI](#)

II. Conditions d'inscription

1. CAFIPEMF GENERALISTE

Être professeur des écoles ou instituteur **titulaire**, **en position d'activité** et justifier d'au moins **5 ans de services d'enseignement** au 31 décembre de l'année scolaire au titre de laquelle l'examen est organisé (2025).

2. SPECIALISATION

Être titulaire d'un CAFIPEMF ET avoir exercé **au moins trois ans** en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ou de conseiller pédagogique à la date du 31 décembre de l'année d'inscription (2025).

3. CANDIDATS NON ADMIS A LA SESSION 2024

Les candidats non admis à la session 2024, qui ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'une des deux épreuves d'admission peuvent conserver le bénéfice de cette note pour la session 2025. En cas de non inscription à cette session, le candidat perdra le bénéfice de cette note.

Les attestations de services doivent être téléchargées au préalable sur le site de l'académie. Elles doivent être visées par le service de gestion des professeurs des écoles, votre IEN ou le DASEN.

Le candidat est chargé de la transmission de l'attestation de visite-conseil au service organisateur, au plus tard le : **30 juin 2024** à l'adresse suivante : dec-concours6-rouen@ac-normandie.fr

Le bureau en charge de cette certification reste à votre disposition pour toute information complémentaire :